

Hibernia, extraction des sables pétrolifères OSLO (dont le gouvernement fédéral s'est par la suite retiré), usine de valorisation des huiles lourdes de Lloydminster et gazoduc de l'île de Vancouver – où il a promis d'injecter deux milliards de dollars sur les 11 milliards de la facture totale, sans compter les prêts garantis par le fédéral, les prêts sans intérêt et les autres contributions financières ou réductions d'intérêt liées au prix futur du pétrole. Ces projets ont été présentés comme des atouts essentiels à la sécurité énergétique du pays ou comme des entreprises de développement régional ayant pour objectif principal de créer des emplois et de procurer des retombées économiques en région. Quelle que soit la justification invoquée, ces initiatives sont la preuve que le gouvernement fédéral, à l'instar des participants à la consultation sur la Confluence énergétique, reconnaît l'impuissance des forces du marché à stimuler certains types d'investissement ou d'activité. Mais on n'a encore présenté aux Canadiens aucune politique pour expliquer ces interventions fédérales dans le secteur de l'énergie.

Le Parlement peut réagir de bien des façons à cette incertitude politique en se penchant, par exemple, sur le futur rôle de Petro-Canada. Il est loisible aux législateurs d'accepter la situation actuelle, c'est-à-dire de reconnaître que Petro-Canada fonctionne comme une entreprise commerciale indépendante de la politique officielle depuis plus de cinq ans, que le gouvernement fédéral compte en ordonner la privatisation sous peu et qu'elle n'est plus l'instrument choisi par le gouvernement pour mettre en oeuvre sa politique. Conformément à ce point de vue, on devrait dissocier de l'activité commerciale de Petro-Canada l'aspect politique pour le confier à un autre organisme gouvernemental, de façon que la privatisation devienne un enjeu distinct. D'aucuns soutiennent encore qu'il faudrait non seulement isoler l'aspect politique mais en faire fi, puisque le marché seul est le meilleur indice pour décider de la mise en valeur de l'énergie au Canada.

D'autres sont d'avis, au contraire, qu'il est prématuré de privatiser Petro-Canada, tant que le gouvernement n'aura pas défini de cadre politique pour débattre et juger du bien-fondé de l'abolition de notre société pétrolière d'État. La privatisation de Petro-Canada nous priverait irrémédiablement d'un bon instrument de la politique gouvernementale, qui a déjà bien servi et qui pourrait encore le faire. Le débat à ce sujet devrait donc se fonder sur des motifs pratiques, non idéologiques.

Selon la position majoritaire du Comité (à laquelle tous les membres ne souscrivent pas), aucune décision ne devrait être prise pour la privatisation de Petro-Canada tant que le gouvernement n'aura pas établi de cadre politique pour débattre de la question en connaissance de cause. Par conséquent:

- (1) Le Comité recommande de surseoir à la privatisation de Petro-Canada tant que le gouvernement fédéral n'aura pas terminé la consultation entamée au sujet de la confluence énergétique ni établi sa politique de l'énergie.**